

<http://www.snetap-fsu.fr/Languedoc-Roussillon-preavis-de,3622.html>



Languedoc-Roussillon : préavis de grève pour le 17 juin à Nîmes

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 12 juin 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

**Objet : De pot de pre avis de gre ve
Paris, le 10 juin 2015**

A Madame la Directrice Generale de l'Enseignement et de la Recherche

üPar la presente, le SNETAP-FSU, SUD Collectivite s territoriales, le SYAC CGT, SUD-RURAL EQUIPEMENT de posent, a la demande des Personnels de l'EPLEFPA de Ni mes un pre avis de gre ve pour le **mercredi 17 juin 2015.**

En effet, depuis plusieurs mois les personnels de l'[EPLEFPA](#) de Ni mes-Rodilhan alertent la direction sur la gestion et l'evolution de l'etablissement.

Les personnels ne semblent pas etre entendus, et constatent a ce jour face :

- **A l'absence de communication et de lisibilite en ce qui concerne :**

les proce dures de licenciement,
le non renouvellement de contrats d'agents,
l'evolution des charges, le budget...

ces elements de notent l'intention claire de ne pas e veiller l'attention ni d'impliquer la communaute de l'EPLEFPA sur les projets de la direction.

- **Aux situations conflictuelles re currentes re sultant d'un positionnement impulsif et autoritaire sur des questions pedagogiques ou organisationnelles :**

voyage annule ,
conseil de discipline,
organisation des formations,
contre ordre...,

parfois me me contre l'avis de l'ensemble de la communaute educative concerne e.

Cela de montre une fois de plus la volonte de ne pas construire et avancer avec les personnels qui ont l'expe rience du terrain.

- **Au manque de concertation concernant la gestion de l'activite des agents et les re organisations des services** influence s par des choix ne relevant pas d'une logique de fonctionnement de cide e par le directeur de l'[EPL](#), qui entretiennent un **climat d'inse curite** .
- Aux nombreuses incompre hensions et manque d'explications claires sur la nouvelle forme re glementaire des documents contractualisant l'activite des agents qui induisent la **volonte manifeste d'utiliser le levier de la pre carite afin d'instaurer un climat de peur.**

La précarité est devenue un outil de management.

- **Aux promesses non tenues faites lors d'entretiens individuels** avec des agents qui de truisent le rapport de confiance.

ü

- A la **communication paradoxale entre l'affichage aux partenaires sur les résultats de l'établissement** et la politique de gestion interne de l'établissement.

Le climat instauré par cette gestion est basé sur le rapport de force et l'intimidation, ce n'est pas un mal et ce jour reconnu par les organisations syndicales et évalué par l'assistante sociale.

Les arrêts de travail, les abandons de missions et le turn-over important des agents et de l'équipe de direction de l'EPL doivent être des indicateurs à prendre en considération.

Les préconisations de la [DRAAF](#), alertées à ce sujet par les organisations syndicales sont mises en application dans ce même contexte et n'auront comme résultat que le fait d'avoir été appliquées sans conviction.

Encore à ce jour, la volonté du directeur de L'EPL est de nier toute responsabilité et l'existence des difficultés précedemment évoquées.

Elle ne laisse transparaître aucune volonté d'amélioration.

Par suite, les Personnels demandent :

- **l'arrêt sans délai de toutes les pratiques qui s'apparentent à de l'intimidation** et entretiennent de fait un climat de peur, afin de faire que les personnels ne se servent d'aucun moyen de recours :
- droit de retrait,
- droit de plainte...
et leurs représentants syndicaux saisiront alors l'Administration Centrale :
- demande d'inspection et de sanctions
- **la mise en place d'une concertation réelle et apaisée**, sur le fonctionnement des services de l'EPL et la gestion des contrats de travail.
- **des informations transparentes, précises et non changeantes**, aux agents sur leur contrat et leur mission.
- **des documents et des procédures réglementaires**, concernant les contrats de travail.
- **des informations claires et réelles sur la gestion des centres et leur situation financière**.
- **les conditions nécessaires pour que le personnel puisse se mobiliser sereinement dans des projets pédagogiques**.
- **un entretien en urgence avec le DRAAF Languedoc Roussillon (ou son adjoint) et le Conseil Régional « Service formation »**

Languedoc-Roussillon : préavis de grève pour le 17 juin à Nîmes

Donc le SNETAP-[FSU](#), [SUD](#) Collectivités territoriales, le SYAC [CGT](#), SUD- RURAL EQUIPEMENT déposent un préavis de grève pour le mercredi 17 juin 2015 sur l'EPLEFPA de Nîmes-Rodilhan, l'administration centrale devant à notre sens prendre maintenant toute sa part dans le règlement d'une situation de grève qui ne saurait durer plus longtemps.

Pour l'Intersyndicale, Frédéric CHASSAGNETTE Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU
ü